Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)



Comment se connecter, déposer et suivre une demande sur le guichet numérique ?







Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme est un portail lié aux communes, permettant aux pétitionnaires d'effectuer différentes démarches telles que :

I. S'informer / Formuler / Suivre

♦ S'informer





Permet de consulter le règlement par zone, vous accéderez au site PLU à la carte et au tutoriel concernant l'utilisation de l'outil cartographique de la métropole.



Permet d'accéder à la page du Plan Local d'Urbanisme sur le site de Bordeaux Métropole sur laquelle vous trouverez l'intégralité du dossier PLU3.1.



Permet d'accéder à des informations concernant la création d'un compte GNAU, la saisie d'un dossier et les pièces à joindre suivant votre projet (clôture ; piscines ; modifications de façade – panneaux photovoltaïques ; extension-surélévation ; abri de jardin – garage - dépendance...).

♦ Formuler / suivre



Si vous avez besoin d'informations complémentaires avant de formuler votre demande :

Aide à la définition du dossier

Permet d'accéder sur la page des Autorisations d'urbanisme sur service-public .fr

Informations sur la saisie de dossier Permet d'accéder aux informations officielles de la « saisine par voie électronique »

Demander un rendezvous

Permet d'accéder à la plateforme de prise de rendez-vous du Service Urbanisme de Saint-Médard-en-Jalles



Permet de déposer une demande (exemple : Déclaration préalable de travaux pour maison individuelle et ses annexes) nécessitant la création d'un compte



Permet de suivre une demande après dépôt

II. <u>Pour pouvoir créer un ou plusieurs dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme, il faut commencer par « créer un compte »</u>

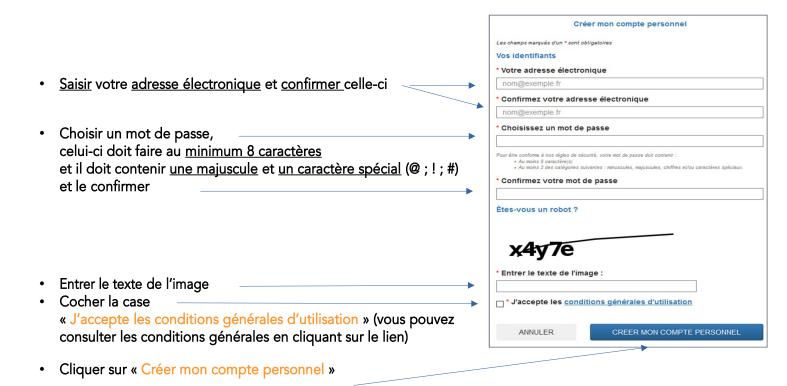
◆ Se connecter



Vous devez cliquer sur le bouton « Connexion » pour vous connecter sur votre espace numérique personnel. Une fenêtre apparaîtra vous invitant à indiquer <u>vos identifiants de connexion</u> ou à <u>créer un compte.</u>

◆ Création d'un compte





• Une fois le formulaire complété, vous devez cliquer sur « Créer mon compte personnel »



• Par la suite, vous recevrez un mail de confirmation sur l'adresse e-mail indiquée précédemment afin d'activer votre compte.

Le mail de confirmation sera envoyé avec **l'adresse générique « nepasrepondre@saint**medard-en-jalles.fr ».

A noter que la réception du mail de confirmation <u>peut prendre quelques minutes</u> et il peut se retrouver <u>dans vos courriels indésirables</u>.

nepasrepondre@saint-medar...
 Operis gestion de compte Activation

Suite à votre demande de création de compte, veuillez trouver ci-dessous le lien vers la page de...

• Ensuite, il faudra ouvrir l'e-mail reçu et <u>cliquer sur le lien</u> se trouvant dedans.



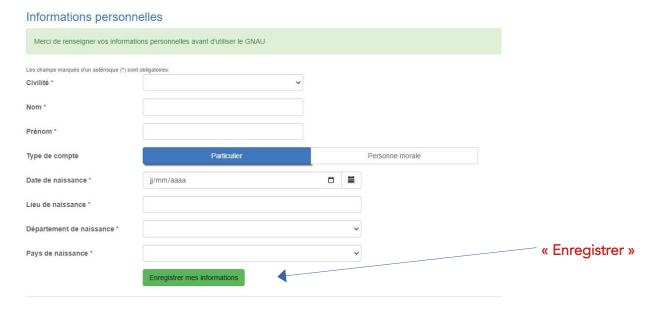
Une fois que vous aurez cliqué sur le lien, vous serez invité à revenir sur la page d'accueil



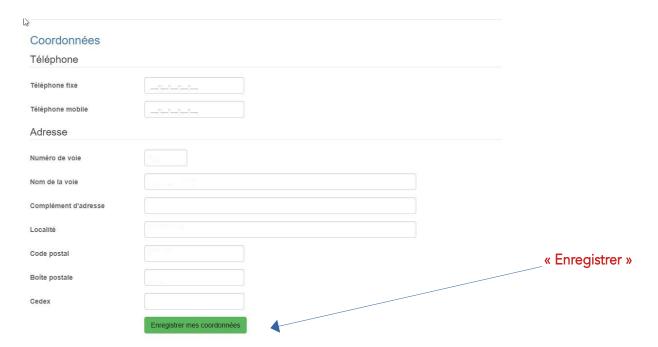
• Connectez-vous en cliquant sur l'onglet connexion :



• Complétez vos informations personnelles (lors de la première connexion) :



Complétez <u>également vos coordonnées.</u>



ATTENTION : Une fois vos <u>informations</u> <u>personnelles</u> et <u>coordonnées saisies</u> <u>vous devez penser à les enregistrer.</u>

Important : Les informations saisies seront reprises <u>automatiquement lors du dépôt d'une demande d'urbanisme.</u>

- Vous pouvez également paramétrer votre compte en sélectionnant l'onglet « confidentialité »
 - > Vous avez la possibilité de demander à recevoir une notification par mail à chaque connexion :
 - > Vous avez la possibilité de modifier le mot de passe :



• Cliquer sur « RETOUR » pour retourner sur la page d'accueil du guichet numérique



· Maintenant, vous pouvez formuler une demande

